



Union Régionale des
Professionnels de Santé
Masseurs-Kinésithérapeutes
libéraux de Bretagne

www.urps-mk-bretagne.org



Mission Flash Appui des Kinés aux établissements de santé publics

Chères Consœurs, chers Confrères,

Bien conscient que nous sommes tous surchargés et en besoin bien légitime de vacances, je vous communique néanmoins les besoins du CHBA de Vannes.

A ce jour, c'est sur le plateau de rééducation du MPR de Vannes où sont accueillis des patients HTC et HDJ que le manque de Kinés est prégnant (2 ETP)

Les patients accueillis actuellement, sur ces unités sont :

- des patients en post-AVC venant du service de neurologie
- des patients porteurs de pathologies neuro-évolutives (SEP, Parkinson , SLA)
- des patients en réhabilitation post-Covid
- des patients en ETP BPCO
- des patients en bilan et rééducation lombalgie
- des patients vasculaires en rééducation post-amputation pour appareillage.

La moyenne d'âge varie entre 52 ans (HDJ) et 62 ans (HTC). La réalisation des PEC en soins individuels et en groupe est effectuée selon la pathologie rencontrée. L'équipe pluri-professionnelle (kiné-ergo-orthophoniste) exerce sur un plateau de rééducation à sec et balnéothérapie

Les synthèses médicales sont hebdomadaires.

Si vous souhaitez postuler dans le cadre de la mission flash vous pouvez être rémunérés 42€/h ou 54€/h la nuit, le samedi après-midi et le dimanche et les jours fériés jusqu'à la fin septembre. (cela dans le cadre de votre activité libérale en ventilant ces revenus en gains divers.)

Merci de contacter Mme PRIVA ou Mme DERCHE
laurence.derche@ch-bretagne-atlantique.fr
emilie.privat@ch-bretagne-atlantique.fr

Nous vous rappelons que vous pouvez de plus participer au désengorgement des urgences en prenant en charge dans votre cabinet des patients présentant une entorse de cheville ou une lombalgie sur adressage direct des urgences ou du 15 via la plateforme **inzee.care mise à votre disposition gratuitement.**

Pour en savoir plus sur cette organisation temporaire jusqu'à fin septembre : [cliquez ici](#)

Si vous êtes intéressé(e)s, nous vous invitons à rejoindre la plateforme inzee.care. Vous trouverez ci-dessous la procédure pour y accéder :

- Si vous n'avez pas encore de compte sur inzee.care, nous vous invitons à en créer un en vous rendant sur le lien suivant : <https://fr.inzee.care/renseigner/numero-rpp>
 - Et cocher:
 - Prise en charge de l'entorse de cheville (réadressage Urgences)
 - Prise en charge de la lombalgie aiguë (réadressage Urgences)
- Si vous avez déjà un compte sur inzee.care, vous pouvez d'ores et déjà vous rendre sur la plateforme et cocher les memes items.

Bien conscient des difficultés de mise en place dans le contexte estival, nous espérons que notre investissement permettra de répondre à une vraie demande mais surtout de valoriser les compétences des kinésithérapeutes et de leurs permettre un accès direct dans un futur proche.

Nous vous rappelons que des formations sur les drapeaux rouges sont accessibles même si non-obligatoires dans le cadre de ce parcours.

L'URPS KINE de Bretagne vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et des vacances bien méritées.

Nous restons à votre disposition.

Bonne fin de semaine, bel été et bonnes vacances à tous

Confraternellement,

Franck ADRIAN,
Président de l'Union Régionale
des Masseurs-Kinésithérapeutes
Libéraux de Bretagne
06.01.01.35

**Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux
de Bretagne**

13 E Bd Solférino 35000 RENNES - Tél : 02 99 84 15 16
accueil@urps-mk-bretagne.org



Cet e-mail a été envoyé à
{{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)



© 2020 URPS des Masseurs Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne